

DIRECTIVES POUR REMPLIR LE FORMULAIRE DE BONNES PRATIQUES D'ÉDUCATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDD)

1. OBJECTIFS

La publication de bonnes pratiques d'éducation pour le développement durable (EDD) cherche à :

- vulgariser les expériences réussies en matière d'EDD,
- favoriser les échanges d'expériences pour améliorer la qualité des programmes EDD,
- et constituer, à long terme, une source d'informations sur l'EDD.

2. DÉFINITION DES BONNES PRATIQUES

Pour cette série de publications, les bonnes pratiques d'Éducation pour le développement durable sont définies ainsi : un projet/programme d'éducation/ approche pédagogique en vue du développement durable mis en œuvre dans une approche novatrice ayant atteint, ou étant en voie d'atteindre ses objectifs.

3. CRITÈRES DE SÉLECTION DES BONNES PRATIQUES

Les critères de sélection pour publication des bonnes pratiques¹ sont les suivants :

- objectifs cadrant avec ceux de la DEDD,

- vision de l'EDD en phase avec celle de la DEDD,
- projet ou programme EDD/approche pédagogique innovant par rapport à des projets/programmes antérieurs (volonté d'impulser des changements significatifs, rupture avec des pratiques/concepts/politiques antérieurs, solutions nouvelles et créatrices aux problèmes des communautés),
- projet ou programme EDD/approche pédagogique à couverture locale, nationale ou internationale,
- projet ou programme EDD/approche pédagogique promouvant la culture et les savoirs locaux,
- projet ou programme EDD/approche pédagogique approfondissant les liens avec la communauté,
- impact probant ou premiers résultats tangibles (si possible évaluation ou revue disponible, évaluation notamment en termes d'innovation, de succès et de pérennité).

4. AUTRES CARACTÉRISTIQUES

- Encombrement du texte: Arial corps 9, interligne simple, maximum 2000 mots.
- Mise en page : 4 pages maximum, format A4.
- Sous-titres pour faciliter la lecture.
- Joindre une photo du programme, projet ou de l'activité.
- Style : attrayant, journalistique, éviter le style propre aux rapports d'activité ou autre type de rapport.

¹ Inspiré de Abdoulaye Anne, Assistant de recherche, Bureau International d'Éducation de l'UNESCO, *Conceptualisation et dissémination des "bonnes pratiques" en éducation: essai d'une approche internationale à partir d'enseignements tirés d'un projet*, Genève, 2003, & de *Activité de démonstration en éducation pour le développement durable*, www.unesco.org/education/desd.

5. Explication de certains éléments inclus dans le formulaire

RUBRIQUE	DESCRIPTIF	ENCOMBREMENT	COMMENTAIRES
A. TITRE	Titre de la bonne pratique (voir le point 1)	6 à 10 mots	- Titre attrayant renvoyant à l'initiative ou à un aspect de l'initiative à valoriser - Eviter les titres à usage interne, ex : Programme de prévention des risques dus aux catastrophes naturelles à Saint Vincent"
B. DESCRIPTION DE L'INITIATIVE	(voir le point 6)		
	Résumé des points saillants du programme, projet ou de l'activité	150 mots ou 15 lignes max, sous-titre compris	Présentation des principales caractéristiques du programme à mettre en valeur : soit l'innovation, soit la participation communautaire, soit l'impact, etc.
	Qui (agences de mise en œuvre, initiateurs, bénéficiaires, acteurs, bailleurs), quoi, où, comment, pourquoi (quelles justifications), avec quel budget ?	100 mots max ou 10 lignes, sous-titre compris	Joindre une photo relative à l'initiative (<i>max 1024 x 768 px /72 dpi/ jpg-format 80% qualité/ jusqu'à 300KB</i>)
	Présentation détaillée et argumentée des aspects novateurs et de la contribution à la promotion de la culture et des savoirs locaux ou à la coopération régionale/internationale, avec citations d'acteurs-clés	200 mots max ou 20 lignes, sous-titre compris	
C. PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'INITIATIVE	(voir le point 6 – Quoi?)	150 mots max ou 15 lignes, sous-titre compris	
D. MÉTHODOLOGIE	(voir le point 6 – Comment?)	150 mots max ou 15 lignes, sous-titre compris	
E. RESULTATS ET EVALUATION DE L'INITIATIVE	(voir le point 7)		
• Présentation des effets, résultats ou l'impact de l'initiative	Présentation détaillée et argumentée des effets, résultats ou de l'impact du programme avec citations d'acteurs-clés, statistiques, données d'évaluation, etc.	250 mots max ou 25 lignes, sous-titre compris	
• Analyse des facteurs de réussite	Analyse succincte des principaux facteurs de succès et de leurs interactions, avec citations d'acteurs-clés	200 mots max ou 20 lignes, sous-titre compris	
• Contraintes	Analyse des contraintes rencontrées et des solutions mises en œuvre pour les surmonter	200 mots max ou 20 lignes, sous-titre compris	
• Perspectives	Conclusion : développements futurs et/ou défis à relever	100 mots max ou 10 lignes	